



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA HTE GARONNE
COMMUNE DE LABEGE

N° : 008 DC - 2024

Nomenclature : 7.5.2

Publication numérique le : 30.10.2024

DECISION DU MAIRE : Demande de subvention auprès du Conseil Régional d'Occitanie concernant l'acquisition de matériels de cuisine pour la transformation des produits frais

Le maire de la commune de LABEGE,

- Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment son article L 2122-22 ;

- Vu la délibération 024D_2020 en date du 16 juin 2020 par laquelle le Conseil Municipal de Labège a délégué à M. le Maire la possibilité de demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions concernant l'investissement et le fonctionnement dans la limite de 200 000€ ;

- Considérant que la Commune est engagée dans la transition écologique et alimentaire via sa cantine scolaire. Dans le cadre de cette politique, elle priorise les produits locaux, de saison et issus de l'agriculture biologique pour offrir aux écoliers de Labège des repas plus équilibrés et respectueux de l'environnement. Cette démarche nécessite du matériel de cuisine permettant la transformation de produits frais. Dans cette optique, la Commune prévoit l'acquisition d'un four et d'une sauteuse professionnels ;

- Considérant que l'acquisition de matériels de cuisine peut faire l'objet d'une demande de subvention auprès du Conseil Régional d'Occitanie dans le cadre du dispositif en faveur de la transition alimentaire dans la restauration collective ;

DÉCIDE

Article 1 :

Il est autorisé le dépôt d'une demande de subvention auprès du Conseil Régional d'Occitanie concernant l'acquisition de matériels de cuisine

nécessaires à la transformation de produits frais.

Article 2 :

La demande de subvention porte sur un montant prévisionnel de dépenses de 30 071€ HT. La subvention demandée est de 7 517,75€ (25%).

Fait à Labège, le 29.10.2024
Pour copie conforme
Le maire

Laurent Chérubin



La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE LABEGE (31)
Utilisateur : WEB DELIB APPLICATION

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : 008DC_2024
Objet : Demande de subvention auprès du Conseil Régional d'Occitanie concernant l'acquisition de matériels de cuisine pour la transformation des produits frais
Type de transaction : Transmission d'actes
Date de la décision : 2024-10-30 00:00:00+01
Nature de l'acte : Autres
Documents papiers complémentaires : NON
Classification matières/sous-matières : 7.5.2 - Subventions d'investissement
Identifiant unique : 031-213102544-20241030-008DC_2024-AU
URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 031-213102544-20241030-008DC_2024-AU-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Autre document) Nom original : D_6451.pdf Nom métier : 99_AU-031-213102544-20241030-008DC_2024-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	67.2 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	30 octobre 2024 à 08h39min38s	Dépôt initial
En attente de transmission	30 octobre 2024 à 08h39min38s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	30 octobre 2024 à 08h39min39s	Transmis au MI
Acquittement reçu	30 octobre 2024 à 08h39min49s	Reçu par le MI le 2024-10-30

